



Séminaire de réflexion et de propositions sur le thème « Redynamiser les centres-villes et « centres-bourgs » ne pas oublier les petites villes »

Mercredi 7 novembre 2018

Compte rendu

Avec l'organisation de ce séminaire, l'APVF a voulu ouvrir une réflexion transversale : Etat, élus locaux et acteurs privés, afin de mieux appréhender et de mieux enrayer la dévitalisation de nos centres-villes. Le Préfet, Directeur du programme national « Action Cœur de Ville », **Rollon Mouchel-Blaisot**, le Sénateur et coauteur d'un rapport d'information sur cette question, **Martial Bourquin**, la Directrice générale de l'Anah, **Valérie Mancret-Taylor** ont apporté leur éclairage sur cette question. L'intervention des Maires, élus de petites villes et partenaires de l'APVF ont ensuite enrichi les discussions.

Plusieurs heures d'échange qui ont permis de dégager une position commune : la revitalisation des centres-villes est un enjeu national qui implique une réponse globale mobilisant tous les acteurs agissant sur le territoire.

A. La dévitalisation des centres-villes : un phénomène ancien, global qui tend à s'amplifier

En guise d'introduction, **Pierre Jarlier**, Maire de Saint-Flour et Président délégué de l'APVF, a rappelé les nombreux espoirs qu'a suscité l'appel à manifestation d'intérêt "centres-bourgs" de 2014. Des espoirs rapidement déçus par la non prolongation du dispositif et par le nombre limité de communes couvertes par le programme « Action Cœur de Ville », laissant ainsi de côté de nombreuses petites villes qui souffrent de la dévitalisation de leur centre et d'un manque d'ingénierie pour y faire face. Une grande partie des participants au séminaire ont souligné l'importance de la continuité mais aussi de la transversalité de l'action publique en la matière.

En effet, les origines de ce problème sont nombreuses et anciennes rappelle **Martial Bourquin** : développement incontrôlé du commerce en périphérie, apparition du e-commerce ou encore dégradation de l'habitat en centre-ville.

Après avoir analysé les origines de ce phénomène, l'intervention de **Nicolas Soret**, Président de la Communauté de Communes du Jovinien, a permis de rappeler à tous les acteurs les effets concrets de la dévitalisation des centres-villes : disparition des commerces, désertification médicale, fuite des travailleurs les plus compétents ou encore dégradation de l'habitat. Les causes, mais aussi les effets sont globaux appelant donc une réponse transversale qui implique des acteurs locaux et nationaux, mais aussi privés et publics. Son intervention a également permis de mettre en avant l'enjeu premier des collectivités, à savoir, la question des moyens aussi bien technique que financier. Les projets sont là mais les financements ne suivent pas rappelle **Nicole Nava**, Adjointe au Maire de Saint-Marcellin en charge des finances.

Sur la question de l'habitat, **Valérie Mancret-Taylor** a confirmé la volonté de l'Anah de continuer à travailler avec l'ensemble des acteurs locaux aussi bien sur la rénovation énergétique des bâtiments que sur la restauration de l'habitat indigne. Plusieurs élus ont souligné l'impasse vers laquelle nous mène la logique de « construction et reconstruction à tout-va » des habitations au détriment de la réhabilitation.

B. Des avancées récentes qui en appellent d'autres

L'ensemble des intervenants ont salué la prise de conscience récente des pouvoirs publics sur cette question tout en soulignant les limites de l'action mise en œuvre tant sur le volet financier que sur le caractère restreint des villes concernées par ces dispositions.

Les élus locaux, mais aussi les partenaires ont ainsi pu profiter de ces échanges pour émettre des propositions afin d'enrayer ce phénomène.

Les Maires de petites villes à l'image de **Philippe Le Goff**, Maire de Guingamp, ont rappelé la nécessaire implication des acteurs locaux et notamment du bloc communal dans la recherche des solutions et leur mise en œuvre.

Les acteurs privés ont eux aussi un rôle à jouer dans la revitalisation des centre-villes en apportant aux commerçants leur ingénierie et en les aidant à faire face aux défis du numérique.

Martial Bourquin a quant à lui souligné la nécessité de généraliser les managers de centre-ville à tous les territoires en difficulté mais aussi l'urgence de lancer une réflexion sur l'utilisation de l'outil fiscal et notamment sur la mise en place d'une fiscalité équitable entre le commerce de centre-ville, le commerce périphérique et le e-commerce.

Rollon Mouchel-Blaisot a conclu les discussions en soulignant le caractère novateur du plan « Action Cœur de Ville » et en annonçant la mise en place de nouvelles mesures qui ne se limiteront pas aux 222 villes sélectionnées. La question de l'équité fiscale entre les commerces de centre-ville et le commerce numérique ou périphérique doit également être abordée ajoute-t-il. Il a, par ailleurs, rappelé la nécessité d'une action globale mais aussi concertée pour que les dispositifs mis en œuvre et notamment le programme national « Action Cœur de Ville » soient un succès. Un programme précurseur d'une nouvelle approche territoriale qu'il convient d'approfondir. La future Agence nationale de cohésion des territoires doit permettre cet approfondissement et cette mobilisation générale.

Comme l'a très bien rappelé **Pierre Jarlier** dans son propos final, « la revitalisation de nos centres-villes est un chantier permanent » !

Quatre points essentiels ressortent donc de ces discussions :

- **Le caractère transversal de la revitalisation de nos cœurs de ville ;**
- **La nécessité d'une réponse nationale ambitieuse et continue qui donne des moyens à la hauteur des enjeux ;**
- **La volonté partagée par tous les acteurs agissant dans nos territoires de continuer à discuter et agir de concert pour enrayer ce phénomène ;**
- **La très grande attente des Maires des petites villes et l'urgence à agir sous peine d'aggraver la fracture territoriale.**